

PAYS DES CRÊTS ET PIÉMONT DU JURA



LE PIÉMONT DE LA FAUCILLE

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2017 // N°32

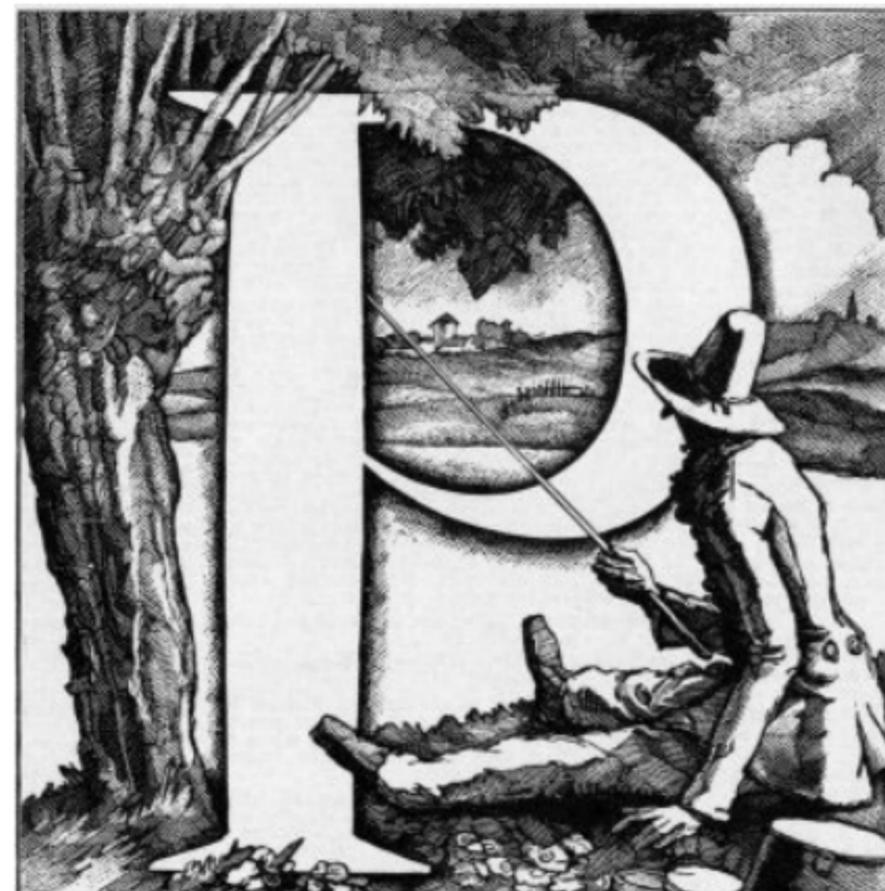


Carnet d'unité de paysage

Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux cinq unités composant le pays des crêts et piémonts du Jura

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage du piémont de la Faucille.

Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.



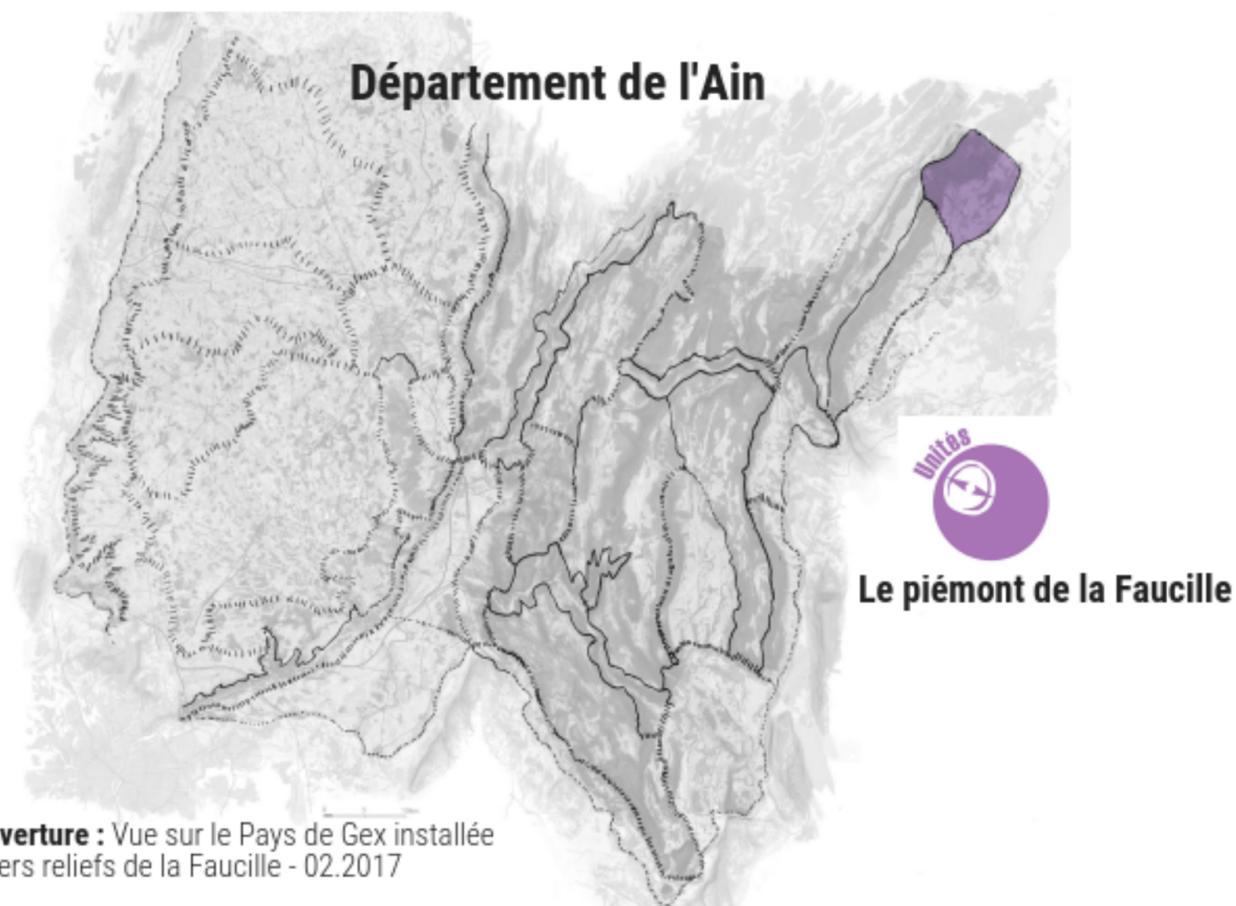
Unité du piémont de la Faucille

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain

Atlas des paysages 2017



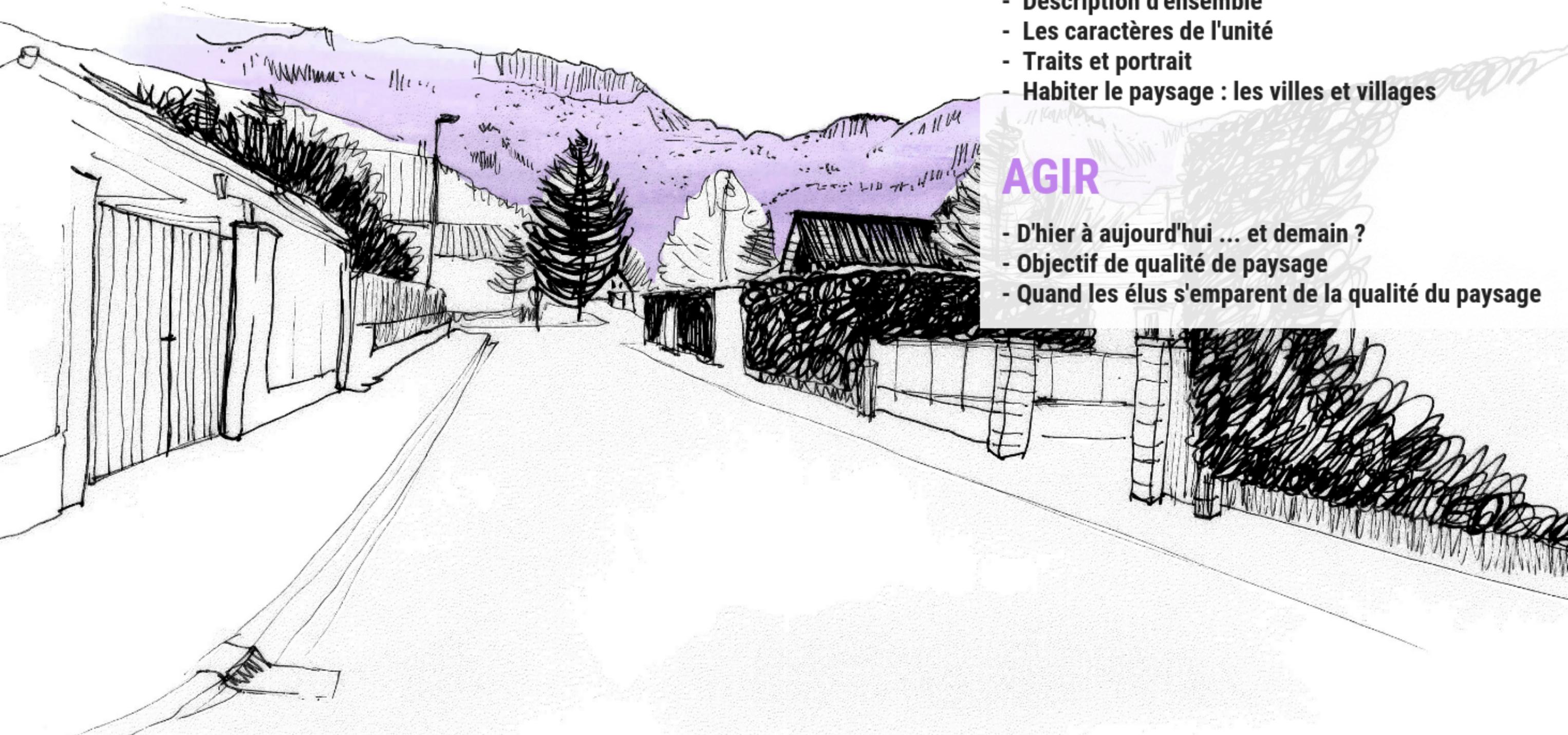
Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

AGIR

- D'hier à aujourd'hui ... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



CONNAITRE

Présentation de l'unité - Délimitation

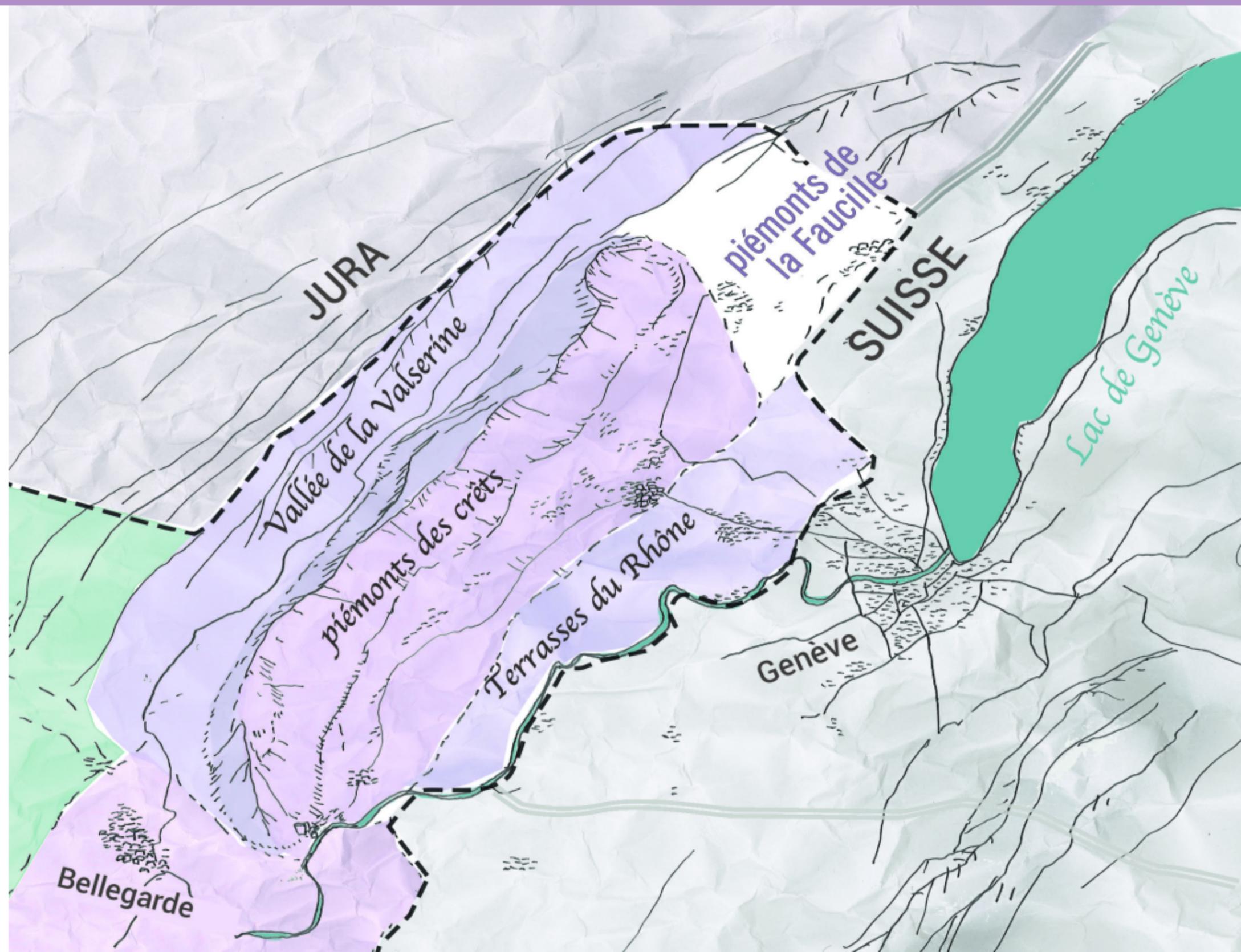
Le Piémont de la Faucille se trouve à l'extrémité de la pointe orientale de département.

Il se glisse entre la Suisse et le Jura **et est bordé par trois unités paysagères :**

- la vallée de la Valserine
- le piémont des Crêts
- les terrasses du Rhône

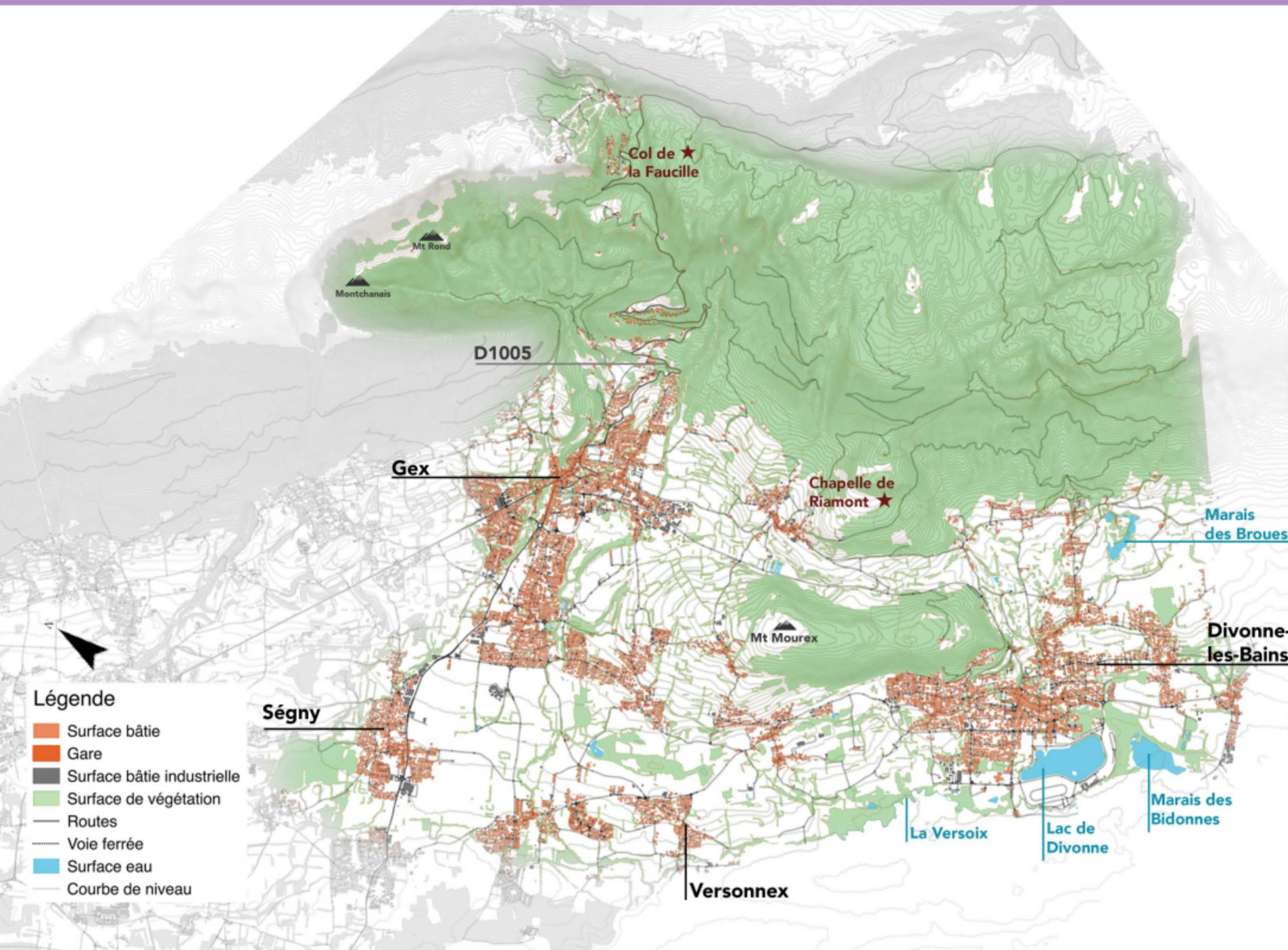
Comment délimiter les unités de paysage ?

La position et la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs et /ou de l'occupation des surfaces. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.



CONNAITRE

Présentation de l'unité - Carte



Les communes ...

Cessy // Divonne-les-Bains // Gex
Grilly // Séigny // Sauvigny
Vesancy // Versonnex

Les rivières ...

Le Journans // La Versoix // L'Oudar
Le By // Le Flon // La Lillette // La Divonna
Lac de Divonne
Marais des Bidonnes
Marais des Broues

Quelques points hauts ...

Grand Montrond (alt.1614 m)
Mont Rond (alt.1596 m)
Petit Montrond (alt.1534 m)
Col de la Faucille (alt.1340 m)
Mont Mourex (alt.755 m)

Les lieux remarquables ...

Chapelle de Riamont
Col de la Faucille

CONNAITRE

Les caractères de l'unité

Le piémont de la Faucille

Les hauts sommets sont recouverts de prairie d'Alpage qui se convertissent en pistes de ski l'hiver.

Aux pieds des crêtes et des éboulis des pinèdes à crochets et pessières s'emparent des pentes les moins raides

Le col de la Faucille est le passage magistral entre la plaine et la vallée. Il accueille quelques commerces sur le replat herbeux de la vaste combe d'Envers.

Les conurbation s'étendent sur les flancs de la montagne ou le long des route, fermant ainsi les fenêtres sur la montagne ou sur la plaine et banalisant ce paysage remarquable

La strate à basse altitude est composée majoritairement de chêne et de hêtre, alors que la strate haute est panachée par les auréoles de pins et les tâches sombres de sapin.

Des pelouses sèches sont situées sur le bas des versant sur les terrains calcaires juste au-dessus de la ligne de résurgence. ces surfaces morcelées, de fauche et pâturages, sont une transition bocagère remarquable entre les versants complètement boisés de la montagne et la plaine ouverte agricole

Au pied du Mont Mussy, une source: la Divine donne son nom à la ville. De la source thermale aux marais assainis en un lac en traversant la ville la rivière s'étale rapidement dans le fond de plaine, en changeant de nom: la Versoix.

Le mont Mourex-Mussy constitue le dernier plissement jurassien, calcaire, avancé dans la plaine glaciaire. C'est un repère dans le Pays de Gex. Son sommet est pelé et à l'adret boisé de châtaigniers

Les rivières sont remarquables à leur large ripisylve. Elles apparaissent comme des continuums boisés qui sillonnent dans le fond de plaine.

L'élevage et les cultures ont encore une place importante dans le paysage malgré la pression foncière. Les terres agricoles sont bordées par des haies de chênes, aujourd'hui devenus des arbres remarquables dans le paysage.

Au sud le piémont est ondulé de collines morainique très douces.

Les villes se sont installées aux croisements des voies de circulation et ont vu leur densité s'accroître dû notamment à la proximité avec la Suisse.

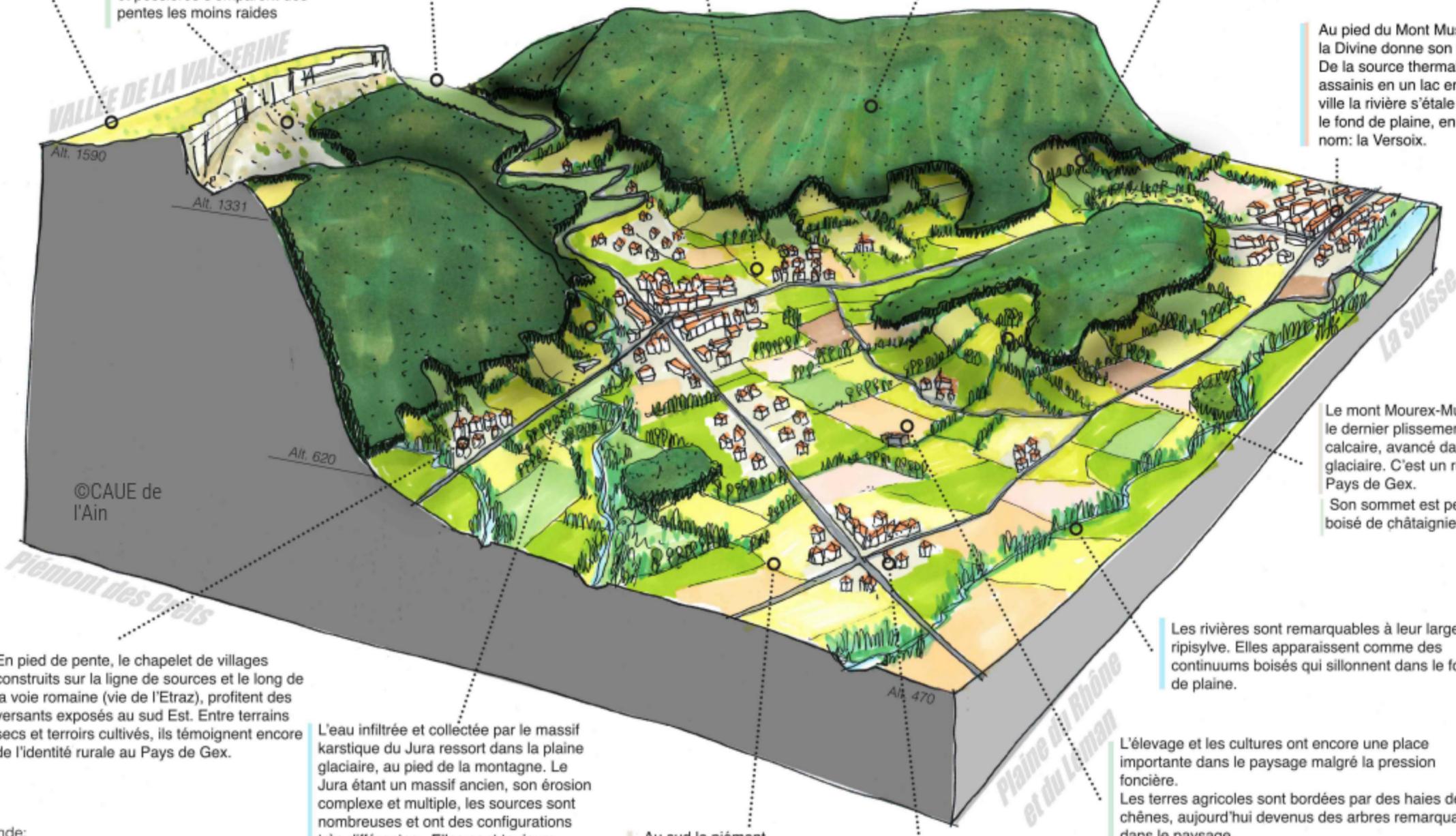
En pied de pente, le chapelet de villages construits sur la ligne de sources et le long de la voie romaine (vie de l'Etraz), profitent des versants exposés au sud Est. Entre terrains secs et terroirs cultivés, ils témoignent encore de l'identité rurale au Pays de Gex.

L'eau infiltrée et collectée par le massif karstique du Jura ressort dans la plaine glaciaire, au pied de la montagne. Le Jura étant un massif ancien, son érosion complexe et multiple, les sources sont nombreuses et ont des configurations très différentes. Elles sont toujours en eau, et selon le moment de l'année (précipitations et fonte des neiges sur le Jura) leur débit peut être spectaculaire.

Légende:

- Les ressources naturelles et agricoles
- L'eau
- L'urbain, les franges urbaines et extensions
- Socle et sol

- Piémont et plaine vallonnée légèrement inclinée au sud et à l'est, au sol argileux, fertile et encore bien cultivé.
- Quelques petits cours d'eau l'arrosent avant d'aller se jeter dans la Versoix ou le Rhône.
- Les villes très attractives connaissent une très forte urbanisation -



CONNAITRE

Traits et portrait - Les champs, entrecoupés de haies, se déroulent jusqu'à Divonne-les-Bains adossée au Mont Mussy



CONNAITRE

Traits et portrait - Les vaches attendent l'été avant de regagner les crêts.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les chênes en lisière des parcelles sont des éléments très forts dans ce paysage.



CONNAITRE

Traits et portrait - La lisière entre les nouveaux quartiers et les terres agricoles est quasiment inexistante.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les villes ont conquis les piémonts et ne cessent de s'agrandir.



CONNAITRE

Traits et portrait - La rivière, au régime torrentiel, traverse et donne son nom à Divonne-les-Bains.



CONNAITRE

Habiter le paysage : les villes et villages - Exemple d'une étude sur la commune de Vesancy

Le patrimoine bâti dans le paysage du piémont de la Faucille

Le bâti traditionnel de l'unité de paysage est intimement lié aux spécificités du territoire :

- L'implantation : considération de la pente et des réseaux anciens structurant,
- La volumétrie : considération du climat et de l'orientation,
- Matérialité : utilisation des matériaux locaux. Ici le calcaire morainique, le bois et la tuile écaille, les enduits, etc.

Bien que situées dans une région basse, les maisons de l'unité des piémonts de la Faucille présentent un double aspect, viticole et montagnard, qui caractérisent les maisons de basses montagnes.

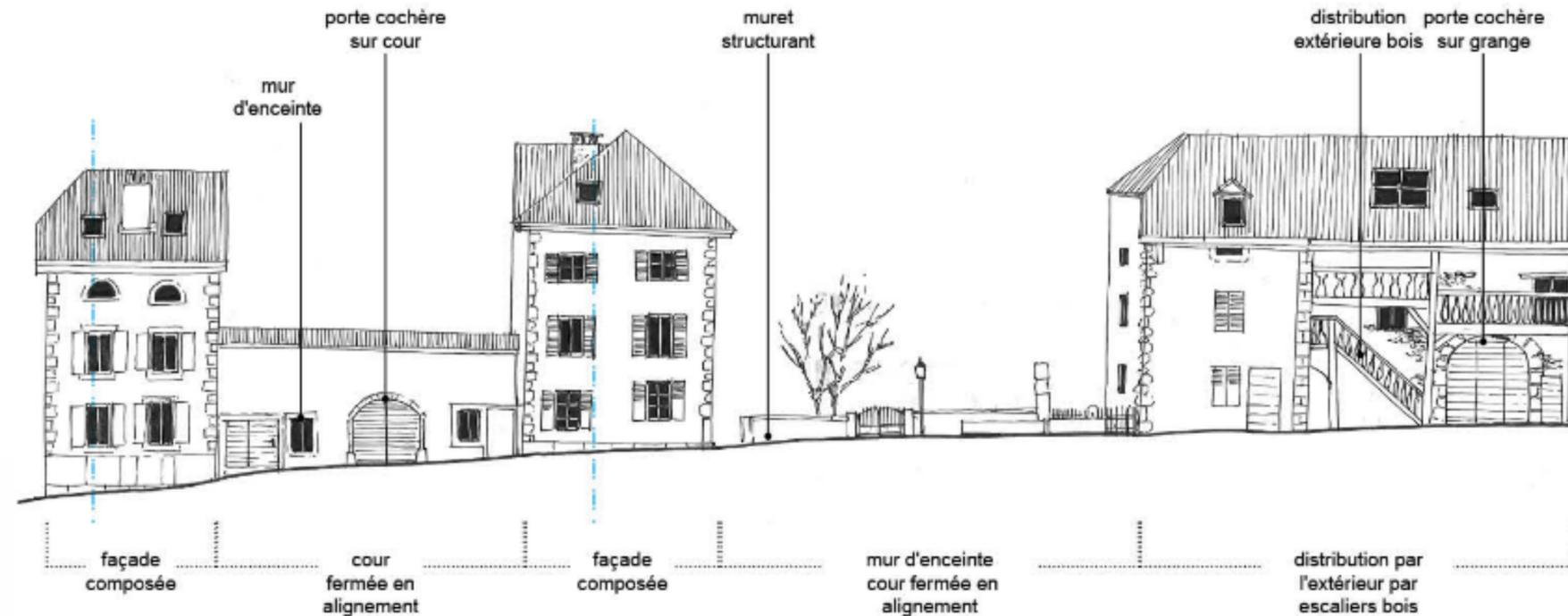
Le type d'architecture qui prédomine est un bâtiment plus allongé et certains traits architecturaux, comme l'absence d'auvent, les demi-croupes, le portail de grange voûté, annoncent la maison comtoise.



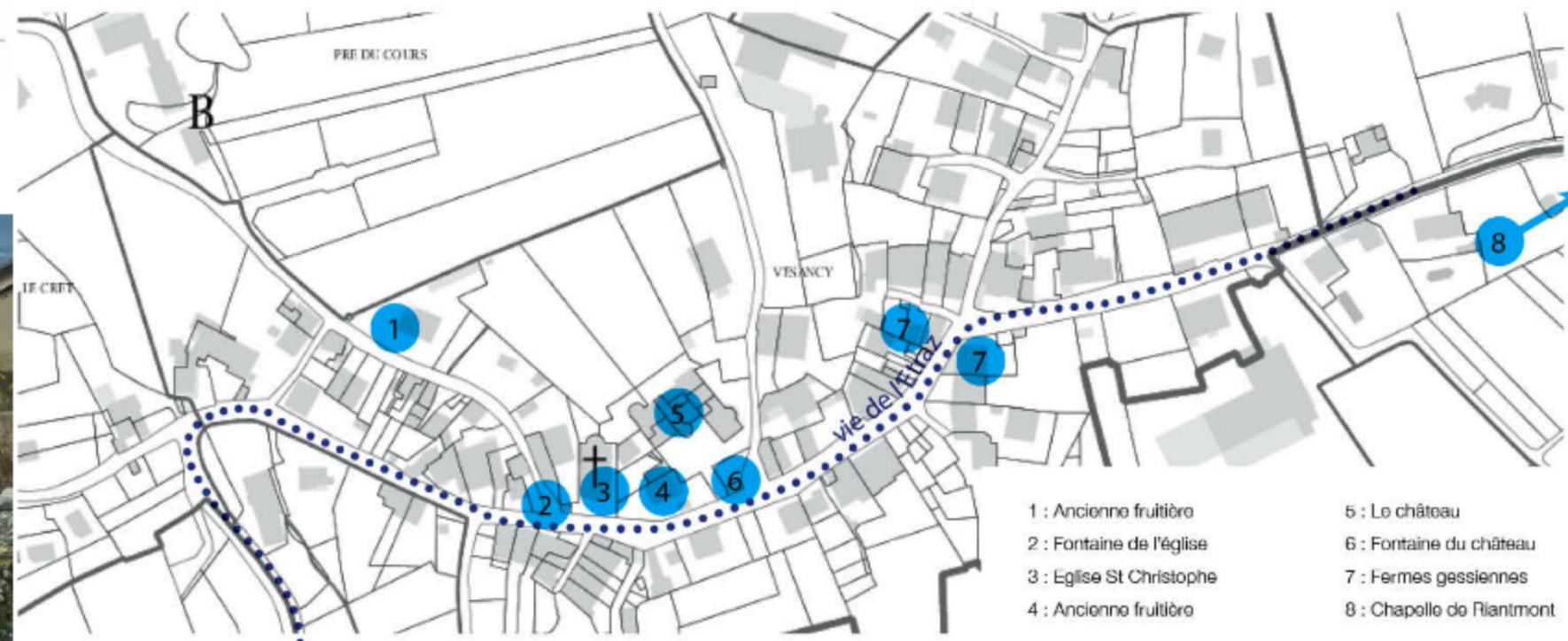
[Pour en savoir plus avec le portail patrimoine de l'Ain](#)



Analyse du bâti vernaculaire : Vesancy



Typologie du bâti



Évolution du tissu urbain

1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail 2015)
4. Révision du SCoT en cours (2019)

Légende



Infrastructure de transport



Surface bâtie (rouge), industries (orange) et projets (jaune)



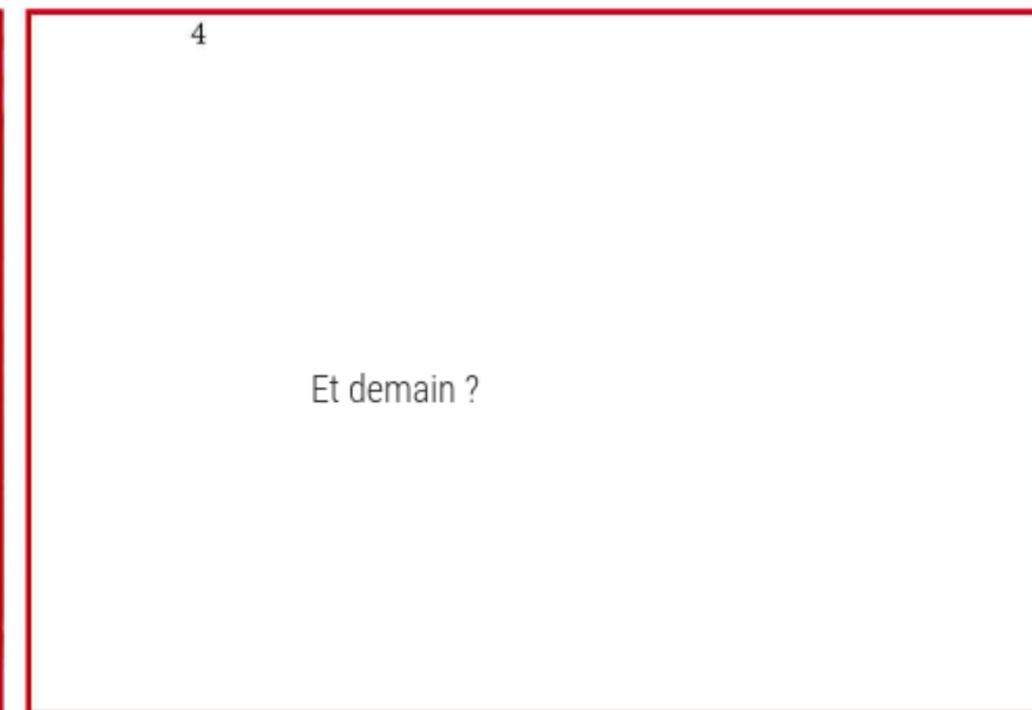
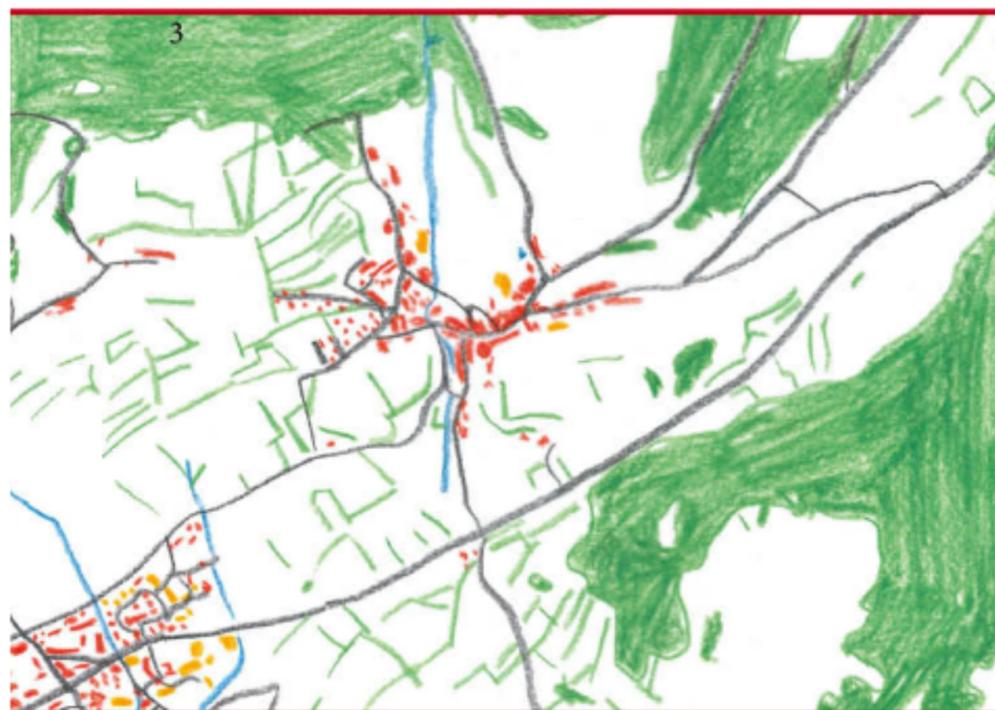
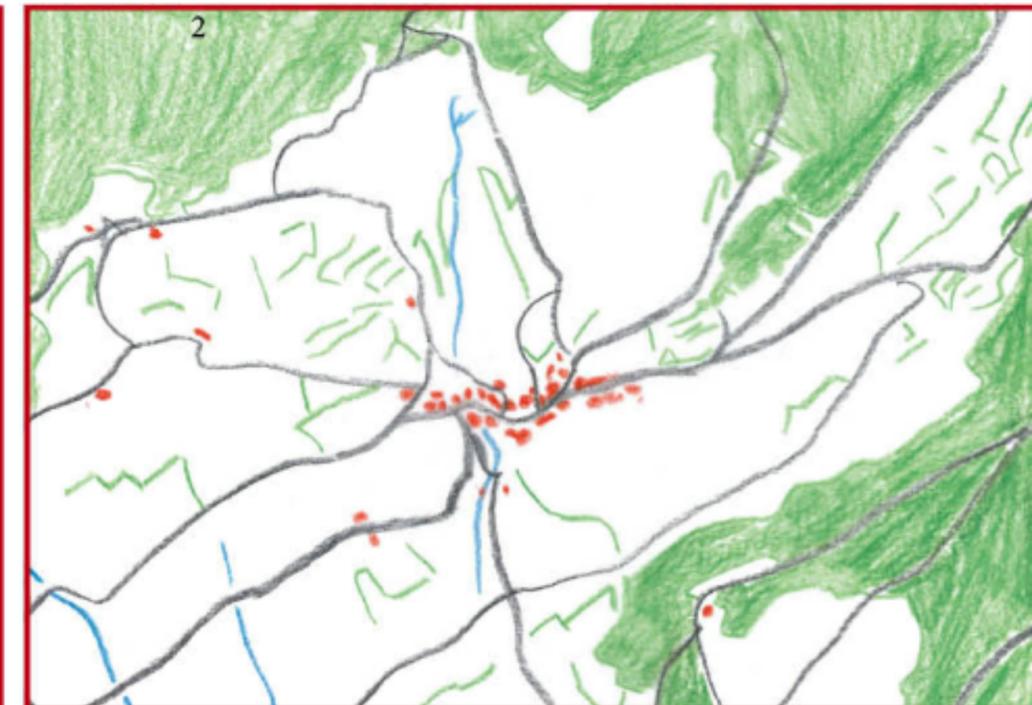
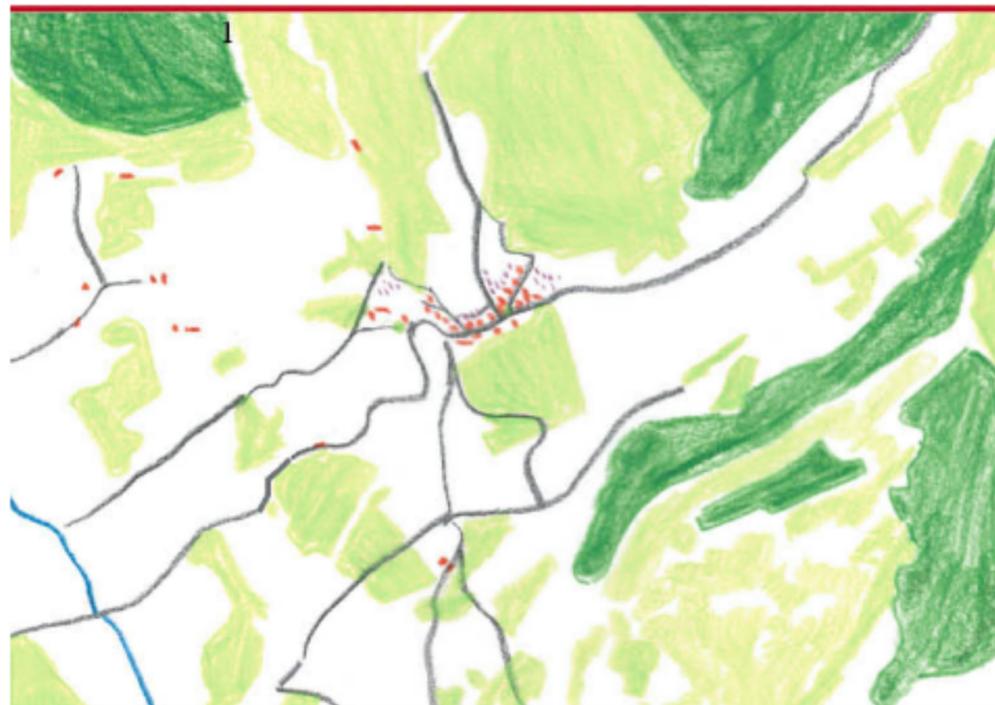
Surface de forêt



Les rivières

Le village de Vesancy n'a pas connu une forte urbanisation, les quelques constructions, au fil des ans, se sont installées le long des routes.

On constate par contre que Gex est venu s'étendre au pied de Vesancy et peut, dans les années à venir, mettre une pression foncière sur ce village qui a su garder son caractère pittoresque.



[Découvrir l'évolution du foncier sur le département et par commune \(Cerema\)](#)



AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain? -

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

Maintenir les pâtures garantissant l'ouverture du paysages et les vues lointaines

Eviter les conurbation en protégeant des parcelles de bocages entre les bourgs, et villages : elles sont alors des respirations nécessaires à la lecture des silhouettes urbaines

Conserver les pelouses sèches sont situées sur les bas monts: elle sont une transition bocagère remarquable entre les versants complètement boisés de la montagne et la plaine ouverte. Elles font partie de la qualité du cadre de vie des piémonts

Constituer un bocage urbain en plantant les routes, allée et rues. Ces alignements embellissent les villes et apportent un confort estival par leur ombrage et leur brumisation

Le mont Mourex-Mussy constitue le dernier plissement jurassien, calcaire, avancé dans la plaine glaciaire. C'est un repère dans le Pays de Gex.

Profiter de l'ambiance des ripisylves pour offrir des cheminements le long des cours d'eau

Accompagner la transformation de l'agroforesterie d'hier (les parcelles bordées de chênes) vers une agroforesterie de demain... Quels types de parcelle, quelles productions ? Quels arbres ?

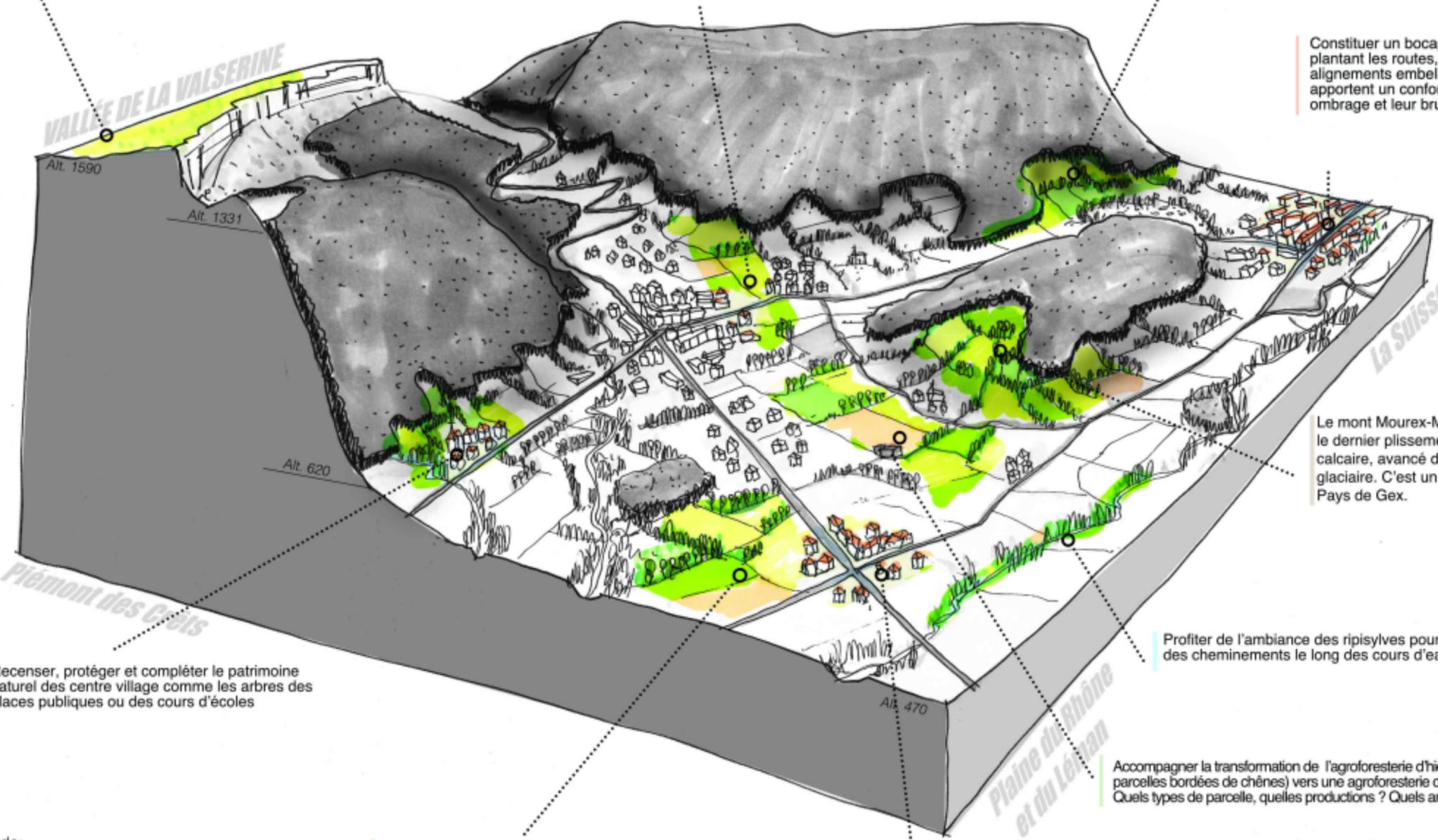
Conserver les haie dans l'élaboration des nouveaux quartiers pour en faire des coeur d'îlots, des espaces commun de jardins...

Participer à la transition écologique en plantant de nouvelles haies (espèces appropriées aux changement climatiques, anticipation de de futur quartiers, zone d'activité ...)

Recenser, protéger et compléter le patrimoine naturel des centre village comme les arbres des places publiques ou des cours d'écoles

Légende:

- Les ressources naturelles et agricoles
- L'eau
- L'urbain, les franges urbaines et extensions
- Socle et sol



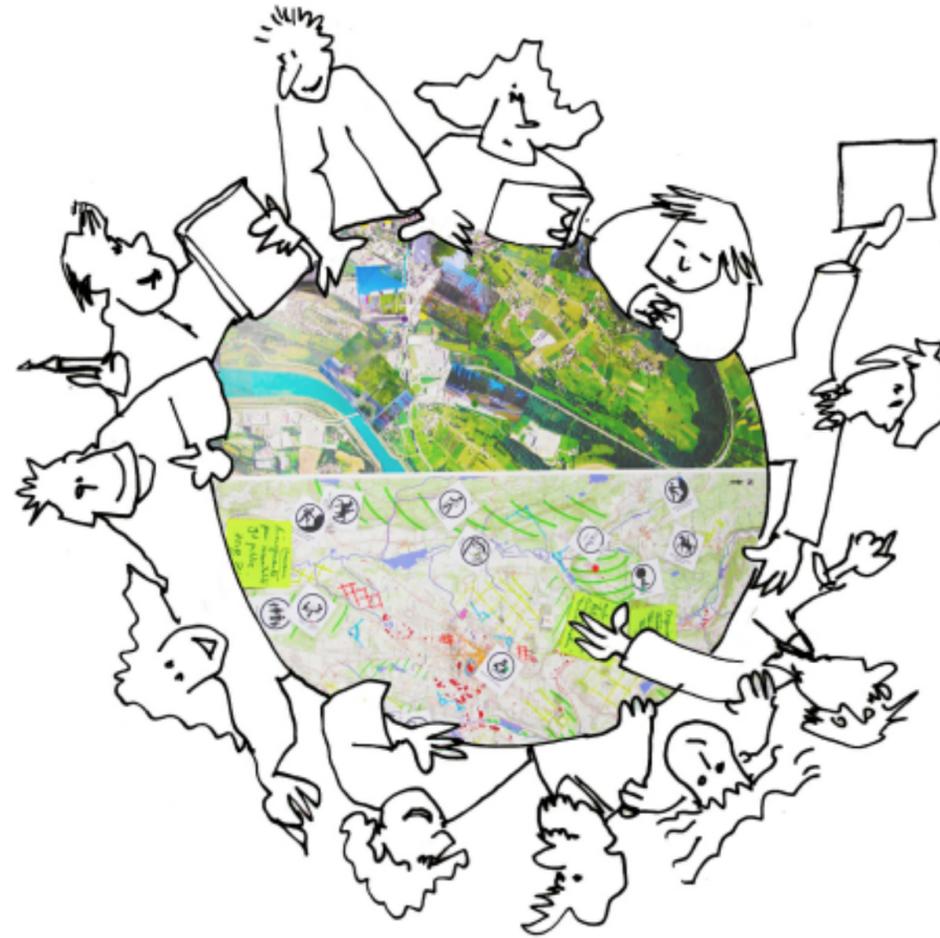
Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. Source : Convention européenne du paysage

AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité

S'appuyer sur le bocage pour organiser l'urbanisation

Le CAUE accompagne la CCPG et les communes
dans l'élaboration de leurs projets



AGIR

- s'appuyer sur le bocage pour organiser l'urbanisation -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat
34, rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.org

www.atlasdespaysgesdelain.com